Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500960-20260429-DEL26025-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Châteaugiron

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ
MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16/04/2026

Date d'affichage : 16/04/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 19
- quorum : 10
- présents : 17
- représentés : 1
- votants : 18

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 10h15, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MAILLARD, Maire.

Etaient présents (17) : Jean-Marc MAILLARD, Joseph BOUVIER, Michel JEULAND, Danielle MENARD, Roland GAUTIER, Marion LOISEAU, Jean-Yves ESNAULT, Magali BUDOR, Joël AKA, Eric BRUNCHER, Eric PIROT, Gilles THOMAS, Aurélie BERTIER, Céline DESRUES, Catherine LEGRAND, Annie MARQUET, Henry SOUVESTRE

Était excusée (1) :
Mme Delphine DESILLE a donné procuration à Annie MARQUET.

Était absente (1) :
Mme Céline ECHAROUX était absente.

M. Eric PIROT a été élu secrétaire de séance.

DEL 26025 – Budget principal – Affectation du résultat

Vu les articles L.2311-5 et L.1612-32 du code général des collectivités territoriales (CGCT) fixant les règles de l'affectation des résultats ;

Vu que la délibération d'affectation des résultats doit intervenir après le vote du compte financier unique et que les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte financier unique ;

Vu la délibération n°2623 du 29 Avril 2026 approuvant le Compte Financier Unique 2025 du budget principal de la commune de Domagné ;

Vu le CFU 2025 de la commune de Domagné approuvé comme suit :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 552 634,19	2 638 000,00	5 190 634,19
	Recettes réalisées	B	1 562 137,66	2 813 084,09	4 375 221,75
	Restes à réaliser	C	881 031,50	-	881 031,50
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 902 700,00	2 638 000,00	6 540 700,00
	Dépenses réalisées	E	2 364 141,77	2 436 353,70	4 800 495,47
	Reste à réaliser	F	1 150 000,00		1 150 000,00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	-802 004,11	376 730,39	-425 273,72

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500960-20260429-DEL26025-DE

Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 350 065,81		1 350 065,81
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit (+/-)	G+H	548 061,70	376 730,39	924 792,09
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	-268 968,50		-268 968,50
Résultat cumulé	Excédent / déficit (+/-)	G+H+I	279 093,20	376 730,39	655 823,59

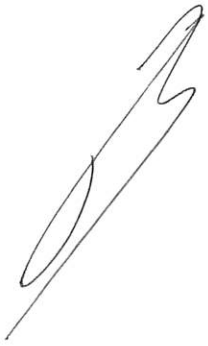
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- **AFFECTE** au budget primitif *2026* :
  - la somme de 376 730,39 € au compte RI1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé.
  - la somme de 548 061.70 € au compte RI001 – Solde d'exécution reporté

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois, et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,
Jean-Marc MAILLARD



Le secrétaire de séance,
Eric PIROT,

